

## Printemps de Bourges communiqué du 21 avril 2022

## ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE : DÉFENDRE L'ESPRIT D'OUVERTURE ET DE TOLÉRANCE

Dimanche prochain aura lieu le second tour de l'élection présidentielle, moment de choix important pour l'avenir de notre pays. Moment important aussi pour l'avenir des arts et de la culture et, au-delà, pour les valeurs de tolérance, de liberté de création, de fraternité, de reconnaissance de tous et de respect réciproque que porte notre Fédération depuis sa création. Des valeurs inaliénables inscrites dans sa Charte fondatrice.

Aujourd'hui, nos concitoyens et concitoyennes ont plus que jamais besoin des arts et de la culture qui participent à l'ouverture d'esprit de chacune et de chacun et à l'invention d'un nouvel imaginaire partagé – un besoin d'espoir qui interpelle directement notre responsabilité d'élu.e.s. Nous ne saurions nous en exonérer. Nous nous devons à la plus grande mobilisation pour réaffirmer nos valeurs d'humanisme et de solidarité.

Le choix auquel a abouti le premier tour de l'élection présidentielle n'est pas neutre. Les candidatures ne sont pas comparables. Nous sommes une Fédération du dialogue et de l'écoute qui ne peut que dire son inquiétude face au danger de voir l'extrême-droite arriver au pouvoir. Plus qu'un choix de société, c'est un choix de civilisation.

Tout au long de ces dernières années, nous avons défendu que la culture devait être au cœur des politiques publiques via un dialogue mutuellement respectueux entre les collectivités et l'Etat, pour permettre à l'art de se diffuser auprès du plus grand nombre et aux pratiques artistiques d'irriguer nos territoires. Nous continuerons de porter ce combat pour les élections législatives.

Au-delà de ce deuxième tour, la FNCC restera vigilante pour promouvoir l'enrichissement des politiques culturelles dans l'esprit du Manifeste qu'elle a publié à l'occasion de l'élection présidentielle. De ce point de vue, nous sommes très inquiets de l'annonce faite de nouvelles demandes d'économie budgétaire pour les collectivités territoriales.

la FNCC